

'12

ASSM  Académie Suisse
des Sciences Médicales

Editeur

Académie Suisse
des Sciences Médicales
Petersplatz 13, CH-4051 Bâle
T + 41 61 269 90 30
mail@samw.ch
www.assm.ch

Couverture

Universitätsspital, Bâle

Présentation

Howald Fosco, Bâle

Imprimé par

Schwabe AG, Bâle / Muttenz

Tirage

D 900 Ex., F 300 Ex.

ISSN 1016-1562

© ASSM 2013

 L'ASSM est membre des
Académies suisses des sciences

Les Académies suisses des sciences mettent les sciences en réseau à l'échelon régional, national et international. Elles s'engagent principalement pour la reconnaissance précoce, l'éthique et le dialogue entre science et société. www.academies-suisses.ch

Rapport annuel 2012

ÉDITORIAL	3
L'ASSM EN 2012	5
PRIORITÉS 2012	
Médecine individualisée: l'ASSM met en garde contre les dérives	7
Accès facilité aux publications médicales	10
Le nouveau droit de protection de l'adulte entraîne des modifications dans les directives éthiques	12
L'association des Académies et leurs projets porteurs d'avenir	15
PUBLICATIONS	18
SUBSIDES	
Fonds de l'ASSM	21
Bourses MD-PhD	23
Fonds Käthe Zingg Schwichtenberg	23
Prix Robert Bing 2012	24
Prix Théodore Ott 2012	24
Programme de soutien «La recherche sur les services de santé en Suisse»	25
Prix Média en médecine 2012	25
COMPTES ANNUELS ET BUDGET	26
ORGANES	
Sénat	35
Comité de direction	41
Commissions	42
Secrétariat général	48



Prof. Peter Meier-Abt
Président ASSM

ASSM 2012: entre influence extérieure et réflexion intérieure

L'ASSM est une institution connue et reconnue. Ses prises de position fondées concernant les principaux développements scientifiques, éthiques et sociétaux en médecine et dans le système de santé sont appréciées; celles-ci servent également de normes à des projets concrets et à la pratique là où les conditions cadres juridiques et/ou politiques font défaut. Grâce au travail bénévole de nombreux experts, l'ASSM a élaboré, au courant de l'exercice 2012, des recommandations et des directives et s'est exprimée sur un grand nombre de thèmes concernant la santé. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

En 2012, l'ASSM s'est principalement consacrée aux thèmes suivants: la recherche sur les services de santé, la médecine individualisée, la médecine de famille, les «Medical Humanities» et le développement d'un système de santé durable. Par ailleurs, elle a investi beaucoup d'énergie et de travail dans l'encouragement de la relève scientifique (programme de bourses MD-PhD, par exemple) et la promotion de projets scientifiques (la recherche sur les services de santé, l'éthique biomédicale, les neurosciences, par exemple). Les directives médico-éthiques ont été adaptées au nouveau droit de protection de l'adulte et de nouveaux thèmes éthiques ont été traités, dont certains (comme par exemple les directives révisées «Collaboration corps médical – industrie») ont suscité un grand intérêt au-delà de nos frontières.

Conformément à son mandat de base, l'ASSM met ses connaissances également au service des nombreux débats politiques concernant la restructuration du système de santé suisse. Et, précisément en cette période de profond bouleversement, il s'agit d'un défi exigeant qui comporte le danger latent d'en faire trop en quantité et trop peu en qualité. Dans le sens d'une reconnaissance précoce des nouveaux développements, il importe alors de faire face à cet éparpillement

des forces et au risque que des thèmes importants soient repris, de manière plutôt réactive, par des initiatives déjà établies dans des pays voisins. C'est dans ce sens que sont orientés quelques-uns des thèmes prioritaires, actuellement suivis par l'ASSM (par exemple le système de santé durable, l'encouragement de la relève dans la recherche clinique).

En outre, à l'occasion de son 70^e anniversaire, l'ASSM se soumettra à une évaluation externe. L'ASSM espère en tirer des éclaircissements sur ses forces et faiblesses et, le cas échéant, des propositions concrètes pour améliorer le choix des thèmes et la qualité de leur élaboration. Finalement, ses objectifs restent les mêmes que ceux de la thérapie médicale: «Faire les choses justes, au bon moment, au bon endroit et dans une juste mesure».

L'ASSM en 2012

Janvier

Forum «Recherche clinique» (avec la SCTO)

Mars

Workshop «Medical Humanities»: Situation et évolution dans les hautes écoles suisses (avec a+)

Colloque «QALYs et valeurs seuils: des concepts utiles au système de santé?» (avec a+ et la vips)

Publication de l'étude «Méthodes d'évaluation de l'utilité respectivement de la valeur des prestations médicales» (avec a+)

Workshop «Medicine in the 21st century: IT as a magic bullet?»

Mai

Festival «Swiss Life Sciences» (avec a+)

Élection du Prof. Franco Cavalli, Bellinzona, comme membre d'honneur; des Prof. Dominique de Quervain, Bâle, Prof. Hans Hoppeler, Berne, Prof. Ulrich Hübscher, Zurich, Prof. Andreas Papassotiropoulos, Bâle, Prof. Nelly Pitteloud, Lausanne, Prof. Felix Sennhauser, Zurich, Prof. Amalio Telenti, Lausanne comme membres individuels; des Prof. Georg Holländer, Oxford, et Prof. Roland Walter, Seattle, comme membres correspondants.

Série de conférences «Wissenschaft vom Leben – Life Sciences, Lebenswissenschaften, Biologie?» (avec a+)

Programme MD-PhD: attribution de 12 nouvelles bourses

Programme de soutien «Recherche sur les services de santé»: attribution de CHF 998 000.– à neuf candidats

Fonds KZS: attribution de CHF 264 000.– à six candidats

Juin

Workshop «What is a scientifically relevant research question?» (avec l'Institut für Bio- und Medizinethik, Bâle)

Lancement du projet «Accès gratuit à Cochrane Library et fortement réduit à UpToDate par l'intermédiaire de l'ASSM»

Publication des recommandations médico-éthiques «Soutien éthique en médecine»

Juillet

Symposium «La médecine pour tous? Exigences éthiques liées à l'évaluation des coûts et de l'utilité en médecine» (avec la CNE)

Septembre

Rencontre du comité de direction avec des représentants des systèmes de la santé et de l'éducation du canton de Genève dans le cadre d'une retraite

Décernement du «Prix Média» en médecine

9^e Journées fribourgeoises de droit social sur le thème «Société et maladie» (avec a+ et l'université de Fribourg)

Prise de position «Information écrite concernant les projets de recherche» (avec la CT CER)

Octobre

Workshop «Sponsoring de chaires d'enseignement: chances et risques» (avec a+)

Novembre

Symposium «Recherche sur les services de santé en Suisse: l'exemple de l'oncologie» (avec la SAKK)

Scientific Meeting du programme des bourses MD-PhD: «Translational, Stratified and Personalized Medicine: Realities, Eventualities and Implications for Physician Scientists»

Prise de position «La médecine de famille (médecine de premier recours) doit être mieux ancrée au niveau académique»

Prise de position de la Commission Centrale d'Ethique sur l'introduction du Praenatest

Publication de la feuille de route «Médecine durable»

Attribution du Prix Théodore Ott 2012 au Prof. Adriano Aguzzi, Zurich, et au Prof. Pico Caroni, Bâle

Attribution du Prix Robert Bing 2012 au Prof. Andreas Papassotiropoulos, Bâle, et au Prof. Michael Sinnreich, Bâle

Adoption des directives révisées «Collaboration corps médical – industrie»

Décembre

Symposium «Un système de santé durable pour la Suisse» (avec a+)

Publication de l'étude «Efficacité, utilisation et financement du système de santé suisse» (avec a+)

Publication de la feuille de route «Potentiel et limites de la médecine individualisée»

Publication «Une médecine pour les personnes en bonne santé?» Rapport concernant le human enhancement (avec a+)



© JohanSwanepoel - fotolia.com

Médecine individualisée: l'ASSM met en garde contre les dérives

La médecine individualisée (MI) (souvent désignée par médecine personnalisée) ouvre des perspectives totalement nouvelles pour la compréhension de la genèse et du déroulement des maladies; elle offre en même temps des nouvelles bases pour le développement de substances actives. La MI a connu un essor considérable ces dernières années.

Mais aujourd'hui, de plus en plus de personnes en bonne santé ont recours aux techniques de la médecine individualisée: elles font analyser leurs gènes pour savoir si elles présentent un risque élevé de contracter certaines maladies.

Champ d'application

Actuellement, la MI est principalement appliquée dans les domaines suivants:

- la prédiction;
- le diagnostic;
- la thérapie (y compris l'évaluation des outcomes);
- le développement de nouveaux médicaments.

Le domaine de la prédiction (évaluation des risques de survenue de la maladie) révèle aussi bien le potentiel que les limites de la MI. Lorsqu'il s'agit de maladies monogéniques, la MI peut fournir de bonnes prédictions. Mais la plupart des maladies sont dues à l'interaction complexe de plusieurs gènes ainsi que de facteurs environnementaux. Dans le cas de maladies oligogéniques (qui associent environ dix gènes), il est parfois possible d'établir une prédiction partielle, alors qu'elle est impossible en cas de maladies polygéniques; dès lors, l'utilité des tests génétiques est limitée. Dans l'ensemble, une anamnèse familiale est plus informative que des prédictions issues d'analyses génétiques à large échelle.

Au niveau du diagnostic, la MI joue d'ores et déjà un rôle important. En particulier, dans le domaine de l'oncologie, les différents types de cancers sont de plus en plus diagnostiqués selon leur «empreinte génétique». Egalement dans d'autres domaines, comme par exemple la cardiologie, la MI est devenue, pour de nombreux médecins, un nouvel instrument de diagnostic.

La MI a permis des progrès significatifs également dans la thérapie. De plus en plus souvent, des nouvelles substances actives développées pour des groupes de patients aux caractéristiques moléculaires spécifiques, sont aujourd'hui autorisées. Cette tendance se confirme surtout en oncologie. Ainsi, non seulement l'efficacité des substances actives est améliorée pour les patients concernés, mais les effets secondaires sont diminués.

Dans le domaine du développement de nouveaux médicaments, aucune entreprise pharmaceutique ne peut se permettre aujourd'hui de négliger les données de la MI. Celles-ci sont prises en compte dans toutes les étapes du développement, de même que dans la planification des études cliniques.

L'ASSM publie une feuille de route

Mais ces progrès fulgurants soulèvent divers problèmes qui exigent dès aujourd'hui que des mesures soient adoptées. A cette occasion, l'ASSM a publié, en automne 2012, la feuille de route «Potentiels et limites de la médecine individualisée».

La feuille de route souligne d'un côté le potentiel énorme de la médecine individualisée et, de l'autre côté, met en garde contre les possibles dérives. Pour être en mesure de cerner correctement les résultats des nouvelles techniques, les médecins doivent disposer de connaissances suffisantes dans les domaines de l'épidémiologie, de la génétique médicale ainsi que de la statistique médicale. Une meilleure intégration de ces disciplines dans la formation médicale, de même que des offres spécifiques de formation postgraduée et continue sont indispensables. Ces qualifications médicales doivent être communiquées ouvertement aux patients pour leur permettre de choisir le médecin approprié.

L'ASSM considère comme particulièrement problématiques les tests génétiques proposés sur internet. Les prédictions sur l'état de santé, établies par ces sociétés, peuvent non seulement inquiéter l'utilisateur, mais sont souvent erronées: l'interaction entre les différents gènes étant particulièrement complexe et, de surcroît, largement influencée par les facteurs environnementaux, il n'est pas possible de prévoir sérieusement l'apparition d'une maladie sur la base de tests génétiques. Une anamnèse familiale approfondie réalisée par le médecin est, dans ces cas, souvent plus parlante. Ces offres douteuses comportent le risque de discréditer la médecine individualisée dans sa globalité.

Egalement dans le domaine du développement de nouveaux médicaments, le patient individuel se situe de plus en plus au premier plan. L'ASSM prévient que le brevetage des méthodes diagnostiques pourrait entraver la liberté thérapeutique du médecin traitant dans le choix des traitements. Le bénéfice économique potentiel de la médecine individuelle étant très élevé, l'ASSM exige autant de transparence que possible. Les experts, les représentants politiques, les offrants ou initiateurs de plateformes de discussions publiques et de forums en ligne – tous doivent justifier leur intérêt personnel et déclarer leurs éventuelles interdépendances économiques.

Saisir l'opportunité

La médecine individualisée représente une opportunité exceptionnelle pour améliorer les analyses de risques, la thérapie et le suivi des patients. Des connaissances solides basées sur l'évidence, une pratique sérieuse ainsi que la définition de priorités permettront de profiter au maximum de cette opportunité et d'éviter les dérives potentielles.



© Lord_Ghost – Fotolia.com

Accès facilité aux publications médicales

Chaque année, les bibliothèques médicales universitaires suisses dépensent plusieurs millions de francs pour que les étudiants, chercheurs et médecins des hôpitaux universitaires puissent accéder à la littérature scientifique. Toutefois, dès que les médecins quittent l'environnement universitaire, cet accès leur est refusé.

Malgré les succès du mouvement «Open Access», la majeure partie de la littérature médicale est réservée aux abonnés ou aux collaborateurs des institutions s'acquittant de licences. Dans sa feuille de route «La médecine comme science», publiée en 2009, l'ASSM exigeait que les fondements scientifiques de la médecine ne soient pas mis en valeur uniquement pendant la formation prégraduée, mais également durant la formation postgraduée et continue. Les médecins doivent soigner leurs patients sur la base des données disponibles les plus récentes – dans le sens de la médecine basée sur les données probantes (EBM). Pour ce faire, il est essentiel qu'ils puissent accéder aux principales revues spécialisées et bases de données – non seulement au sein d'un hôpital universitaire, mais aussi dans les hôpitaux périphériques et dans les cabinets privés.

La Commission des Bibliothèques Biomédicales passe à l'action

La Commission des Bibliothèques Biomédicales de l'ASSM, qui avait été instaurée à la fin des années soixante-dix comme «groupe de travail pour la mise à disposition de la littérature biomédicale» par le Département fédéral de l'Intérieur, recherche des solutions pour faciliter l'accès à la littérature médicale à tous ceux qui ne font pas partie d'un réseau de bibliothèques médicales (universitaires). Certains hôpitaux non universitaires entretiennent eux-mêmes des bibliothèques ou ont recours aux services de fournisseurs professionnels de bibliothèques en ligne.

La grande majorité des médecins en cabinets n'accèdent pas à la littérature scientifique. Ceux qui souhaitent un accès facile à la littérature médicale doivent en supporter les coûts eux-mêmes. Et ceux-ci sont loin d'être négligeables. Actuellement, une licence individuelle permettant d'accéder par voie électronique à trois des revues médicales les plus lues, coûte environ 500 \$ par an. L'accès aux bases de données médicales, qui contiennent, par exemple, des recommandations pour la pratique clinique basées sur les données probantes ou des revues systématiques, est encore plus onéreux. Au printemps 2011, une enquête de l'ASSM a révélé que de nombreux médecins en cabinets souhaitaient bénéficier d'un accès à de telles bases de données pour faciliter leurs prises de décisions dans la pratique quotidienne.

«Cochrane Library» et «UpToDate»

L'ASSM a intégré le projet «Accès facilité à la littérature médicale » dans son programme pluriannuel et mettra, pendant quatre ans, d'importants moyens financiers à sa disposition. Une première partie du projet a été concrétisée en 2012: dès juin 2012, les médecins intéressés ont pu accéder gratuitement à Cochrane Library par l'intermédiaire du site internet de l'ASSM. La possibilité de bénéficier d'un accès à UpToDate à un tarif fortement réduit leur est également proposée. L'ASSM, en collaboration avec Cochrane Suisse et la Commission des Bibliothèques Biomédicales, proposera des formations pour l'utilisation optimale de Cochrane Library. Pour l'utilisation relativement intuitive de UpToDate, un mode d'emploi sera disponible en ligne. A moyen terme, l'ASSM prévoit d'élargir cette offre à d'autres bases de données ou revues spécialisées.

L'objectif de ce projet est de permettre à tous les médecins et professionnels de la santé d'avoir accès avantageux à la littérature scientifique. En collaboration avec d'autres partenaires, l'ASSM entend élaborer des solutions avec les maisons d'édition médicale pour permettre le financement de licences au niveau national.

Soutien éthique
en médecinedes personnes âgées
en situation de dépendance

Directives anticipées

Prise en charge
patientes et p
fin de vie

Soins palliatifs

Le nouveau droit de protection de l'adulte entraîne des modifications dans les directives éthiques

Nombreux sont ceux qui s'inquiètent à l'idée de perdre leur capacité de décision suite à un accident ou une maladie. Grâce aux directives anticipées, chacun peut déterminer à l'avance les mesures médicales auxquelles il entend consentir et celles qu'il veut refuser dans de telles situations. Les directives anticipées aident les patients dans les décisions difficiles et soulagent en même temps les proches.

Le droit à l'autodétermination est renforcé

Depuis le 1er janvier 2013, le nouveau droit de protection de l'adulte remplace le droit de la tutelle, pratiquement inchangé depuis un siècle. La nouvelle réglementation tient compte de l'évolution de la relation médecin-patient et garantit le droit à l'autodétermination, même en cas d'incapacité de discernement. Ainsi, le mandat pour cause d'incapacité et les directives anticipées sont ancrés dans la loi en tant qu'instruments d'autodétermination, les droits de la famille pour la représentation des proches incapables de discernement sont renforcés et la protection des personnes incapables de discernement dans les institutions et les placements à des fins d'assistance est améliorée. La nouvelle réglementation a des répercussions sur la pratique médicale. Il n'est plus possible, dès lors, pour les médecins, d'agir comme des «gérants sans mandat» en dehors des situations d'urgence et de décider du traitement d'un patient incapable de discernement. Il s'agit là de thèmes d'ores et déjà traités dans les directives médico-éthiques de l'ASSM. C'est pourquoi l'ASSM a expressément salué la révision de la loi; elle s'engage depuis longtemps pour un droit renforcé à l'autodétermination, pour l'in-

tégration de l'ensemble de l'équipe de soins dans les décisions et pour le «shared decision making». En 2005, elle avait publié les principes médico-éthiques «Droit des patientes et patients à l'autodétermination» et en 2009 les directives médico-éthiques concernant les «Directives anticipées». En collaboration avec la FMH, elle a élaboré des modèles de formulaires de directives anticipées à remplir et les met gratuitement à disposition. Comme le montre le tableau suivant, ces modèles sont très demandés:

Directives anticipées ASSM/FMH (juin 2011 à janvier 2013)

	Version allemande			Version française		
	Version détaillée	Version abrégée	Explications	Version détaillée	Version abrégée	Explications
Téléchargement Internet	101 526	90 210	30 371	8 753	7 172	3 092
Commande de la version imprimée*		3800			900	

* 1 set comprend les versions détaillée et abrégée ainsi que les commentaires.

Actualisation de la plupart des directives

A l'occasion de la révision du droit de protection de l'adulte, l'ASSM a procédé à une révision globale de toutes ses directives médico-éthiques et les a adaptées aux nouvelles dispositions. En même temps, elle a vérifié si les directives reflètent toujours le niveau actuel des connaissances et correspondent aux besoins et à la réalité de la pratique médicale. Les principes «Droit des patientes et patients à l'autodétermination» et les directives «Mesures de contrainte en médecine» ont été retirés; les directives suivantes ont été adaptées au nouveau droit de protection de l'adulte: «Directives anticipées», «Décisions de réanimation», «Traitement médical et prise en charge des personnes en situation de handicap», «Soins palliatifs », «Prise en charge des patientes et patients en fin de vie», «Traitement et prise en charge des personnes âgées en situation de dépendance» et «Exercice de la médecine auprès de personnes détenues».

Le tableau sur la page suivante donne un aperçu du statut actuel des directives.

Statut actuel des directives

Directive	Statut	Remarques
Soutien éthique en médecine (2012)	Aucun changement	
Diagnostic de la mort dans le contexte de la transplantation d'organes (2011)	Aucun changement	Une révision est prévue après la révision de la loi fédérale sur la transplantation d'organes.
Directives anticipées (2009)	Adaptation au CC	
Décisions de réanimation (2008)	Adaptation au CC	
Don d'organes solides par des personnes vivantes (2008)	Adaptation au CC	Une révision est prévue après la révision de la loi fédérale sur la transplantation d'organes.
Traitement médical et prise en charge des personnes en situation de handicap (2008)	Adaptation au CC	
Soins palliatifs (2006)	Adaptation au CC	
Biobanques: prélèvement, conservation et utilisation de matériel biologique humain pour la formation et la recherche (2006)	Aucun changement	La directive sera vérifiée en vue de l'entrée en vigueur de la loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain.
Droit des patientes et patients à l'autodétermination (2005)	Retrait par le Sénat le 29.11.2012	
Mesures de contrainte en médecine (2005)	Retrait et révision totale	Retrait par le Sénat le 29.11.2012. Une nouvelle sous-commission a été constituée au 1.1.2013.
Prise en charge des patientes et patients en fin de vie (2004)	Adaptation au CC	
Traitement et prise en charge des personnes âgées en situation de dépendance (2004)	Adaptation au CC	Une révision totale est prévue lorsque des expériences auront été réalisées avec le nouveau droit de protection de l'adulte.
Traitement et prise en charge des patients souffrant d'atteintes cérébrales extrêmes de longue durée (2003)		Révision totale en prévision
Exercice de la médecine auprès de personnes détenues (2002)	Adaptation au CC	
Problèmes éthiques aux soins intensifs (1999)	Retrait et révision totale	Les directives révisées devraient être approuvées en mai 2013.
Thérapie génique somatique appliquée à l'être humain (1998)	Retrait par le Sénat le 29.11.2012	



L'association des Académies et leurs projets porteurs d'avenir

Chaque nouvelle année permet d'intensifier la collaboration au sein du groupement des Académies, dont le succès est de plus en plus perceptible. L'ASSM apprécie cette collaboration constructive et s'est engagée dans de nombreux projets ces dernières années. Trois d'entre eux sont présentés dans le présent rapport annuel.

Une feuille de route pour un système de santé durable

Les Académies suisses des sciences sont conscientes de la crise que traverse le système de santé: certes, la médecine est de plus en plus efficace, mais en même temps, les nouvelles méthodes de traitement sont de plus en plus onéreuses. Incontestablement, des réformes sont nécessaires dans le système de santé. Face à cette situation, les Académies suisses des sciences ont lancé, début 2011, le projet «Système de santé durable».

Une étude consacrée aux méthodes d'évaluation de l'utilité en médecine a déjà été publiée au printemps 2012. En automne 2012, l'Académie Suisse des Sciences Médicales a publié dans une feuille de route les facteurs susceptibles de remettre en question la durabilité de la médecine; parallèlement le centre d'évaluation des choix technologiques TA-SWISS a organisé un «publifocus» permettant à des citoyens choisis de discuter des coûts et de l'utilité des traitements médicaux. A la demande des Académies des sciences, un groupe de travail, dirigé par le Prof. Luca Crivelli de l'Università della Svizzera italiana, a, en outre, vérifié si la qualité actuelle du système de santé pouvait être maintenue avec des coûts moins élevés.

Sur la base de ces études, les Académies ont élaboré une «feuille de route» pour un système de santé durable, qu'elles ont présentée début décembre 2012 lors d'un colloque à Berne. La feuille de route formule sept objectifs, décrit les me-

sures s’y rapportant et précise quels acteurs doivent intervenir dans quels délais. Ainsi, les Académies exigent, entre autres, que la gestion cantonale du système de santé soit remplacée par une gestion régionale, coordonnée au niveau national. Selon les Académies, une révision de la loi sur les assurances maladies est incontournable: une clé de financement unitaire pour la prise en charge ambulatoire et stationnaire, des franchises proportionnelles au revenu ainsi que, pour les soignants et les physiothérapeutes, la possibilité de facturer directement leurs prestations à l’assurance de base. Par ailleurs, la feuille de route propose une introduction rapide du dossier électronique du patient afin d’éviter les actes en double, de même que la création de conditions légales et financières pour l’introduction de «Health Technology Assessment» (HTA) en Suisse.

La feuille de route souligne en outre que la durabilité du système de santé est menacée par la pénurie de professionnels. C’est pourquoi les Académies exigent une augmentation significative du nombre de places d’étude pour les médecins et autres professionnels de la santé et une meilleure adaptation de leurs formations aux besoins des patients. Il est également indispensable de développer des nouveaux modèles de collaboration entre les différents professionnels de la santé, en englobant aussi les professionnels non médecins qui interviennent en fonction de leurs compétences.

Les Académies adresseront leur feuille de route aux principaux acteurs du système de santé et chercheront le dialogue avec eux. Selon la feuille de route, en 2017 au plus tard, les dernières mesures proposées devraient être appliquées.

Une médecine pour les personnes en bonne santé? Rapport du groupe de travail «Human Enhancement»

La discussion autour du «human enhancement» porte sur les interventions médicales, dont le but n’est pas de traiter des maladies, mais d’améliorer des caractéristiques non pathologiques. Ces interventions soulèvent de nombreuses questions éthiques et sociétales. Un groupe de travail des Académies des sciences s’est consacré à ce thème, en collaboration avec le Centre d’évaluation des choix technologiques (TA-SWISS) et la Commission Nationale d’Ethique dans le domaine de la médecine humaine (CNE-NEK). Le domaine du neuroenhancement a été choisi comme thème prioritaire en raison de son actualité et de sa pertinence pour la santé publique. Le groupe de travail a sollicité à ce sujet l’étude «La signification du neuroenhancement pour les praticiennes et praticiens» qui, pour la première fois, permet de disposer de données empiriques pour le contexte suisse. Les idées centrales qui se dégagent des analyses englobent entre autres les aspects suivants:

- Un traitement médicamenteux prescrit sans indication médicale peut également être qualifié de human enhancement. Parallèlement, l’enhancement est une réponse aux attentes et aux exigences de notre société actuelle.

- Une délimitation entre enhancement et thérapie respectivement prévention ne peut résoudre la question de son admissibilité morale. D'une part, il est impossible de mettre en place une délimitation claire et d'autre part, une évaluation éthique doit intégrer des arguments allant au-delà d'une simple catégorisation.
- Au sein du corps médical, le neuroenhancement soulève un certain nombre d'incertitudes et d'ambivalences, mais parallèlement, au moins une partie des médecins a une compréhension subjective de la maladie et une approche pragmatique de la prescription de produits d'enhancement.

Un débat approfondi s'impose d'urgence. Celui-ci pourrait encourager une prise de conscience critique des possibles dérives au sein du système de santé, comme par exemple dans des stratégies de marketing orientées selon les besoins du marché.

Workshop «Sponsoring de chaires: chances et risques»

Les chaires financées par des fonds privés font souvent l'objet de critiques dans l'opinion publique. Les sponsors influenceraient la recherche et l'enseignement et pourraient ainsi compromettre l'indépendance de la science. Face à cette situation, les Académies ont organisé, fin octobre 2012, un workshop sur ces questions. Environ 30 personnes issues de l'administration des hautes écoles et des directions cantonales de l'instruction publique, des chercheurs et des bailleurs de fonds, les membres de la commission «Collaboration corps médical – industrie» ainsi que des représentants des médias ont participé à ce workshop. La question de savoir si le financement de chaires par des fonds privés met en péril l'indépendance de la recherche était au centre des discussions. Plusieurs participants ont mentionné qu'il s'agit moins d'une influence extérieure exercée sur les chercheurs individuels que sur le calendrier de recherche. Le sponsor fait progresser la recherche dans le domaine qui l'intéresse et y associe les hautes écoles en leur octroyant des fonds propres pour l'infrastructure etc.; de ce fait les priorités sont déplacées et l'indépendance de la recherche peut en être affectée.

La grande majorité des participants s'est prononcée en faveur de l'élaboration de recommandations respectivement de règles de bonnes pratiques. L'aide proposée par les Académies pour l'introduction de mesures a été largement saluée. Nombre de participants étaient convaincus que les règles ne servent pas uniquement à préserver la liberté de recherche, mais qu'elles profitent également aux hautes écoles, aux sponsors et aux chercheurs.

Articles

Commission consultative

Petit à petit l'oiseau fait son nid

Bulletins des médecins suisses 2012; 93(4): 104–6

Commission Centrale d'Éthique

Autorité de l'Etat et éthique médicale

Bulletins des médecins suisses 2012; 93(9): 312–8

Commission Centrale d'Éthique

Problèmes de l'assistance médicale au suicide

Bulletins des médecins suisses 2012; 93(11): 411–2

Thomas Rosemann

Versorgungsforschung – braucht es das in der Schweiz?

Bulletins des médecins suisses 2012; 93(12): 463–6

Daniel Grob

De l'attitude face aux désirs de mourir: «Je voudrais mourir» ne signifie pas «Je veux me suicider»

Bulletins des médecins suisses 2012; 93(13): 493–4

ASSM

Symposium organisé conjointement par la CNE et par l'ASSM

«La médecine pour tous? Exigences éthiques liées à l'évaluation des coûts et de l'utilité en médecine», 5 juillet 2012

Bulletins des médecins suisses 2012; 93(16): 579

Roland Kunz

Désir de vivre et désir de mourir en cas de maladie incurable

Bulletins des médecins suisses 2012; 93(18): 669

Paul Hoff

Le désir de suicide exprimé par des patients souffrant d'une maladie psychique: un symptôme ou une décision autonome?

Bulletins des médecins suisses 2012; 93(23): 852

Katrin Cramer

Faciliter l'accès aux publications médicales: l'ASSM s'engage

Bulletins des médecins suisses 2012; 93(25): 948

Walter Reinhart

Ghostwriter ou l'invocation des esprits

Forum Médical Suisse 2012; 12(12): 259–61

ASSM

Recommandations relatives au soutien éthique en médecine

Bulletins des médecins suisses 2012; 93(26): 995

Hermann Amstad, Walter Reinhart

Révision des directives «Collaboration corps médical-industrie»

Bulletins des médecins suisses 2012; 93(27/28): 1049

ASSM / CT CER

Information écrite concernant les projets de recherche

Bulletins des médecins suisses 2012; 93(36): 1299

ASSM

Les directives de l'ASSM «Mesures de soins intensifs» mises en consultation
Bulletins des médecins suisses 2012; 93(49): 1817

ASSM

Potentiel et limites de la «médecine individualisée» (personalized medicine)
Bulletins des médecins suisses 2012; 93(50): 1851

Markus Zürcher, Hermann Amstad

**Zusammenarbeit zwischen Medizin und Sozialwissenschaften:
Erfolge und Stolpersteine**

Société suisse de sociologie; bulletin no 142

Communiqués de presse

29. 2. 2012

Les médecins ont le droit de refuser d'être associés à un renvoi forcé

29. 3. 2012

Projets du Swiss Medical Board en 2012

7. 11. 2012

L'ASSM publie la feuille de route «Médecine durable»

9. 11. 2012

La Suisse doit rattraper son retard dans le domaine de la recherche sur les services de santé

21. 11. 2012

Le Swiss Medical Board publie des aide-mémoire pour les patients

4. 12. 2012

Les Académies des sciences réclament un système de santé durable

12. 12. 2012

Médecine personnalisée: l'ASSM met en garde contre les dérives

Bulletins

No 1 Les Sciences humaines en médecine

No 2 Formation des professionnels de la santé – perspectives 2025

No 3 La médecine personnalisée: de la vision à la réalité

No 4 La médicalisation – toujours plus est-ce toujours mieux?

Les commandes de publications en 2012

Directives

Biobanques	<20
Diagnostic de la mort dans le contexte de la transplantation d'organes	379
Exercice de la médecine auprès de personnes détenues	51
Problèmes éthiques aux soins intensifs	46
Traitement et prise en charge des patients souffrant d'atteintes cérébrales extrêmes de longue durée	46
Don d'organes solides par des personnes vivantes	56
Prise en charge des patientes et patients en fin de vie	526
Traitement médical et prise en charge des personnes en situation de handicap	633
Soins palliatifs	1756
Directives anticipées	1299
Traitement et prise en charge des personnes âgées en situation de dépendance	541
Décisions de réanimation	632
Droit des patientes et patients à l'autodétermination	105
Thérapie génique somatique appliquée à l'être humain	<20
Mesures de contrainte en médecine	268
Soutien éthique en médecine	3640

Guides pratiques

Recherche avec des êtres humains	251
La génétique dans la médecine au quotidien	406
Bases juridiques pour le quotidien du médecin	89

Recommandations

Conseil scientifique dans le champ politique	300
Intégrité scientifique	280
La certification dans le contexte des prestations de santé	29
Relevé, analyse et publication de données concernant la qualité des traitements médicaux	<20

Feuilles de route

La médecine comme science	<20
Les futurs profils professionnels des médecins et des infirmiers	183
Médecine durable	1687
Potentiel et limites de la «médecine individualisée»	576

Rapports

Une médecine pour les personnes en bonne santé?	1182
Efficacité, utilisation et financement du système de santé	685
Méthodes d'évaluation de l'utilité resp. de la valeur des prestations médicales	672

Fonds de l'ASSM

Prof. Torsten Schwede, Bâle Contribution à la manifestation «European Conference on Computational Biology 2012» à Bâle	CHF	7500.–
Philippe Carruzzo, Lausanne Contribution à la manifestation de swimsa «Notfall- und Katastrophenmedizin» à Lausanne	CHF	500.–
Dr Daniela Gunz, Lucerne Contribution à la manifestation SWAPP à Berne	CHF	2500.–
Prof. Hans Rudolf Brenner, Bâle Contribution à la manifestation «Molecular and Cell Biology of the Neuromuscular System» à Guarda	CHF	2000.–
Prof. Leonardo Scapozza, Genève Contribution à la manifestation «Computational Chemogenomics to Understand System Biology & Computational Medicinal Chemistry» à Genève	CHF	1000.–
Dr Felix Brem, Weinfelden Contribution à la manifestation «Behinderte Medizin?! Tetralog zwischen betroffenen Menschen mit geistiger oder mehrfacher Behinderung, deren Angehörigen, den Fachleuten und den Ärzten» à Berne	CHF	5000.–
Dr Marie-Benoîte Cohen, Genève Contribution à la manifestation «Premier colloque international du Groupe de la francophonie placentaire» à Genève	CHF	2000.–
Prof. Sabina De Geest, Bâle Contribution à la manifestation «Nursing Workforce and Quality of Care in European Hospitals» à Bâle	CHF	4000.–
Prof. Brigitte Tag, Zurich Contribution à la manifestation «Nanomedizin» à Zurich	CHF	2000.–
Dr Jörg Halter, Bâle Contribution à la manifestation «Mastering the legal and ethical challenges of present and future cell donation» à Kaiseraugst	CHF	3000.–
Prof. Francesco Cavalli, Bellinzona Contribution à la manifestation «12th International Conference on Malignant Lymphoma» à Lugano	CHF	2000.–
Dr Josef Guggenheim, Zurich Contribution à la manifestation «Depsychiatisierung der Depression» à Zurich	CHF	3000.–
Dr Denise Felber, Berne Contribution à la manifestation «Re-Organizing Health Systems (Swiss Public Health Conference 2012)» à Lausanne	CHF	5000.–
Prof. Bernardino Fantini, Genève Contribution à la manifestation «European Advanced Seminar in the Philosophy of the Life Sciences» à Genève	CHF	2500.–

Prof. Annegret Hannawa, Lugano Contribution à la manifestation «COME» à Ascona	CHF	3 500.–
Dr Isabell Verdier-Büschel, Bâle Contribution à la manifestation «Beurteilung der wissenschaftlichen Relevanz von klinischen Forschungsprojekten durch Ethikkommission?» à Bâle	CHF	5 000.–
Fanny Villos, Sorens Contribution à la manifestation «Swiss medical students' congress» à Fribourg	CHF	1 000.–
Prof. Brigitte Tag, Zurich Contribution à la manifestation «Autopsie und Religion» à Zurich	CHF	5 000.–
Prof. Micheline Louis-Courvoisier, Genève Contribution à la manifestation «Laboratoire de Neuro/Sciences Humaines» à Genève	CHF	1 800.–
Prof. Jean Marc Fritschy, Zurich Contribution à la manifestation «Plasticity of GABAergic synapses» à Chexbres	CHF	1 500.–
Dr Andrea Carlino, Genève Contribution à la manifestation «Questions pathologiques. Clinique et autopsie avant Morgagni (XVI–XVIII siècles)» à Genève	CHF	2 000.–
Lotte Arnold-Graf, Zurich Contribution à la publication «Themenheft Patientenverfügung»	CHF	2 500.–
Stuart McLennan, Bâle Contribution à la manifestation «27th European Conference on Philosophy of Medicine and Health Care» à Bâle	CHF	3 000.–
Dr Rocco Falchetto, Zurich Contribution à la manifestation «3. Internationaler Porphyrie-Patiententag» à Lucerne	CHF	1 000.–
Dr Roland Kunz, Affoltern a. Albis Contribution à la manifestation «Nationaler Palliative Care Kongress» à Bienne	CHF	5 000.–
Prof. Felix Hafner, Bâle Contribution à la publication «Selbstbestimmung an der Schwelle zwischen Leben und Tod»	CHF	3 000.–
Annette Magnin, Bâle Garantie de déficit pour le Symposium SCTO à Zurich	CHF	4 105.–
Prof. Iris Ritzmann, Zurich Contribution à la publication «Gesundheitsmarkt in ärztlichen Praxisjournalen des 18. und 19. Jahrhunderts»	CHF	2 000.–
Toni Vonwyl, Steinhausen Contribution à la manifestation «Personalized Medicine and Rare Diseases» à Lucerne	CHF	2 500.–
Dr Florian Riese, Zurich Contribution à la manifestation «Cooperation in Psychiatry» à Zurich	CHF	3 000.–
Prof. Edouard Battegay, Zurich Contribution à la manifestation «Kompetenzzentrum Multimorbidität» à Zurich	CHF	1 000.–
Prof. Bernice Elger, Bâle Contribution à la publication «Genetics in Medicine» du American College of Medical Genetics and Genomics	CHF	2 000.–

Bourses MD-PhD

Tujana Boldanova

Hepatology-Labor, Departement Biomedizin, Universitätsspital Basel (donateur: FNS)

Matthias Bosshard

Institut für Veterinärbiochemie und Molekularbiologie, Universität Zürich (donateur: FNS)

Nils Degrauwe

Institut Universitaire de Pathologie de Lausanne, CHUV (donateur: KFS)

Patrick Forny

Abteilung für Stoffwechselkrankheiten, Universitäts-Kinderklinik Zürich (donateur: FNS)

Donal McHugh

Institut für experimentelle Immunologie, Universität Zürich (donateur: FNS)

Patrick Meylan

Centre Intégréatif de Génomique, Université de Lausanne (donateur: KFS)

Thierry Nordmann

Klinik für Endokrinologie, Diabetologie und Metabolismus, Universitätsspital Basel (donateur: FNS)

Emilie Qiao

Département de neurosciences fondamentales, Université de Genève (donateur: FNS)

Olivier Richoz

Service d'ophtalmologie, Hôpitaux Universitaires de Genève (donateur: Velux Stiftung)

Elisa Scariati Jaussi

Office Médico-Pédagogique, Laboratoire de Neuroimagerie, Genève (donateur: FNS)

Christoph Tschuur

Viszeral- und Transplantationschirurgie, Universitätsspital Zürich (donateur: KFS)

Fonds Käthe Zingg Schwichtenberg

Caroline Clarinval, MPH, Zurich	CHF	45 000.–
An ethical framework assisting humanitarian actors in their decision-making process		
Dr Sabina Engel, Bâle	CHF	43 200.–
Identifying strategies to approach ethical issues with dual-use research of concern in Switzerland		
Dr André Fringer, St-Gall	CHF	30 000.–
Umgang mit dem «Freiwilligen Verzicht auf Nahrung und Flüssigkeit» im Bereich Palliative Care (FVNF): Eine Ist-Analyse in schweizerischen Versorgungseinrichtungen und Palliative-Care-Institutionen		
Stuart McLennan, MBHL, Bâle	CHF	39 550.–
Error Disclosure Attitudes in Switzerland		
Johann Roduit, MA, Zurich	CHF	60 000.–
Enhancing short children? An ethical investigation of treating 'short but healthy' children with growth hormones		
Dr Isabell Verdier-Büschel, Bâle	CHF	47 000.–
La protection du bien-être par le juge – Étude comparée des droits européens, suisse, français et allemand		

Prix Robert Bing 2012

Prof. Andreas Papassotiropoulos, Bâle «Für seine innovativen Forschungsarbeiten über die molekularen Grundlagen des Gedächtnisses, für seinen Beitrag zur Entwicklung neuer Therapien von neuropsychiatrischen Störungen und für seinen motivierenden Einsatz für die Nachwuchsförderung in den Neurowissenschaften.»	CHF	30 000.–
---	-----	----------

Prof. Michael Sinnreich, Bâle «Für seine herausragenden Leistungen im Bereich der Translationalen Forschung, insbesondere für seine originellen Forschungsarbeiten über die molekularen Mechanismen neuromuskulärer Erkrankungen sowie für seinen Beitrag zur Entwicklung pathophysiologisch begründeter Therapie-strategien für PatientInnen mit Muskeldystrophien.»	CHF	30 000.–
---	-----	----------

Prix Théodore Ott 2012

Prof. Adriano Aguzzi, Zurich «Für sein wissenschaftliches Gesamtwerk im Bereich der degenerativen Erkrankungen des Nervensystems, im Besonderen für seine bahnbrechenden Entdeckungen auf dem Gebiet der Prionen-Erkrankungen. Mit dem Théodore-Ott-Preis würdigt die SAMW seine wissenschaftliche Exzellenz sowie seine herausragenden Verdienste um die Nachwuchsförderung.»	CHF	30 000.–
--	-----	----------

Prof. Pico Caroni, Bâle «Für seinen herausragenden wissenschaftlichen Beitrag zur Erforschung von neuronalen Mechanismen der strukturellen Plastizität in Verbindung mit verhaltenorientierten Lernprozessen. Mit dem Théodore-Ott-Preis zeichnet die SAMW die Originalität und die Kreativität seines wissenschaftlichen Schaffens aus; gleichzeitig würdigt sie damit auch seinen Einsatz für die Förderung der neurologischen Forschung sowie des wissenschaftlichen Nachwuchses.»	CHF	30 000.–
---	-----	----------

Programme de soutien «La recherche sur les services de santé en Suisse»

Prof. Heiner Bucher, Bâle Peer Comparison to Lower Antibiotic Prescriptions	CHF 128 000.–
Prof. Bernard Burnand, Lausanne Knowledge Translation in Medicine	CHF 250 000.–
Prof. Sabina de Geest, Bâle Veranstaltung «Comparative Effectiveness Research (CER): Politics, Methodologies and Proposal Building», 20 – 24 août 2012 à Bâle	CHF 9 000.–
Dr Patricia Halfon, Lausanne Potentially avoidable hospitalizations in Switzerland	CHF 25 000.–
Dr Stefan Neuner-Jehle, Zurich Prevention of Polypharmacy in Primary Care Patients	CHF 25 000.–
Prof. Thomas Rosemann, Zurich Swiss Healthcare Networks	CHF 152 000.–
Dr Ryan Tandjung, Zurich Überweisungsverhalten in der Schweizer Grundversorgung	CHF 130 000.–
Dr Henrike Wolf, Zurich The Zurich Life and Death with Advanced Dementia Study (ZULIDAD)	CHF 217 000.–
Prof. Elisabeth Zemp, Bâle Kostenverlauf Geburten vor/nach FamilyStart	CHF 62 000.–

Prix Média en médecine 2012

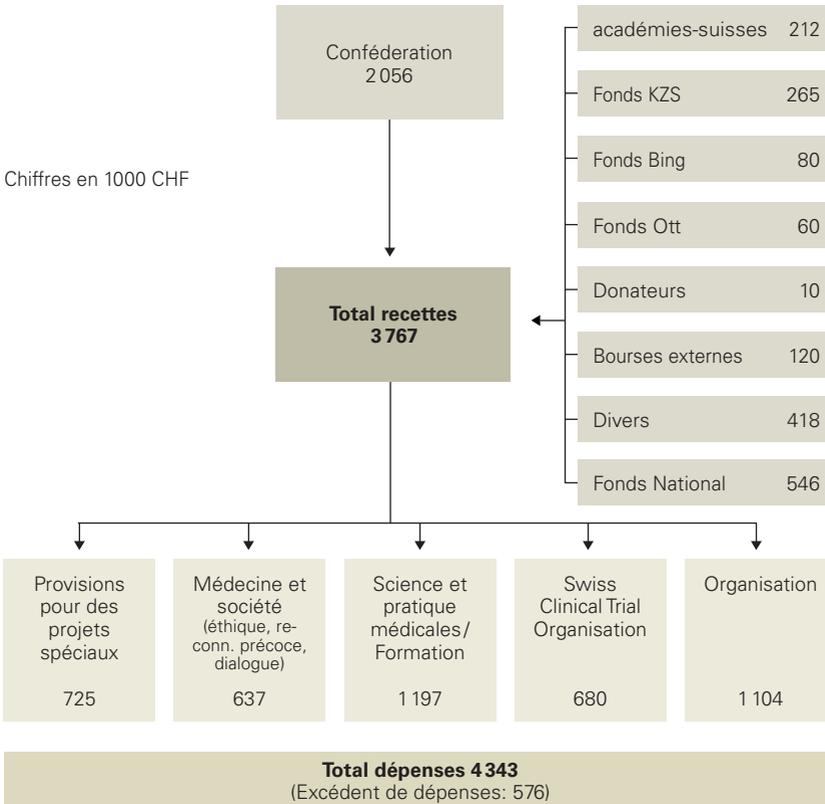
Odette Frey, Bâle «Medizin – nur teuer oder auch nützlich?», Sendung «Kontext» auf DRS 2, am 16. Februar 2012	CHF 5 000.–
Cécile Guérin, Lausanne «Maladies rares: du laboratoire au traitement», émission «Impatience» sur RTS, le 22 février 2012	CHF 5 000.–

Comptes annuels 2012

Les comptes annuels détaillés sont consultables sur le site internet de l'ASSM (www.samw.ch) sous «Portrait → Rapports annuels».

La publication des comptes annuels 2012 aura lieu sous réserve d'approbation par le Sénat.

Vue d'ensemble des recettes et dépenses



Bilan au 31 décembre 2012 et de l'année précédente (en CHF)

Actifs	2012	2011
Actif circulant		
Liquidités	107 672.61	160 921.41
Titres	1 463 412.21	1 325 595.29
Avoir sur l'impôt anticipé	1 793.15	1 079.00
Compte courant Fonds	7.41	20 008.41
Autres créances	318 345.83	44 867.34
Compte de régularisation actif	213 383.56	35 607.78
Sous-total	2 104 614.77	1 588 079.23
Actif immobilisé		
Mobilier	3.00	3.00
Sous-total	3.00	3.00
Total	2 104 617.77	1 588 082.23

Passifs	2012	2011
Capital étranger		
Engagements prestations	99 831.90	23 531.65
Comptes courants Fonds	3.39	5.46
Autres engagements	96 291.25	30 695.95
Subsides du FNS non utilisées	137 439.85	37 969.30
Compte de régularisation passif	189 000.00	62 452.35
Provisions pour des projets spéciaux	725 000.00	0.00
Sous-total	1 247 566.39	154 654.71
Capital propre		
Capital de la fondation	798 464.57	798 464.57
Report de bénéfice	634 962.95	458 780.95
Excédent de dépenses resp. de recettes	-576 376.14	176 182.00
Sous-total	857 051.38	1 433 427.52
Total	2 104 617.77	1 588 082.23

Compte d'exploitation 2012 et de l'année précédente en CHF

Dépenses	2012	2011
Promotion de la recherche		
Fonds ASSM	104 785.00	83 556.30
Recherche sur les services de santé / RRMA	13 939.35	211 090.15
Fonds Bing	82 471.75	20 000.00
Fonds Ott	60 000.00	0.00
Fonds KZS	265 800.90	248 651.60
Commission polaire	15 975.97	30 800.00
Recherche soins palliatifs (provision)	400 000.00	0.00
SCTO	679 863.08	725 070.98
Sous-total	1 622 836.05	1 319 169.03
Promotion de la relève		
MD-PhD	325 396.36	240 889.00
FSBMB	32 721.60	32 224.50
Sous-total	358 117.96	273 113.50
Soutien de la pratique médicale		
Swiss Medical Weekly	50 000.00	50 000.00
Guides pratiques	76 092.20	40 594.65
Fondation pour la sécurité des patients	20 000.00	20 000.00
Accès à la littérature	149 909.75	0.00
Sous-total	296 001.95	110 594.65
Ethique		
Commission Centrale d'Ethique (y compris les sous-commissions)	138 401.09	121 925.22
Etude «Attitude du corps médicale ...» (provision)	100 000.00	0.00
Autres projets en éthique	36 338.00	47 217.00
Sous-total	274 739.09	169 142.22
Reconnaissance précoce		
Organe responsable Swiss Medical Board (SMB)	60 000.00	37 184.70
Evaluation du Swiss Medical Board (provision)	100 000.00	0.00
Question supplémen. SMB (provision)	75 000.00	0.00
Projet «Système de santé durable»	212 716.96	45 843.85
Etude «Système de santé ...» (provision)	50 000.00	0.00
Autres projets en reconn. précoce	62 587.71	41 003.80
Sous-total	560 304.67	124 032.35
Dialogue		
Rapport annuel	22 120.48	17 925.43
Bulletin	34 257.30	43 186.90
Congrès	57 548.05	34 710.38
Autres projets en dialogue	13 169.20	15 883.80
Sous-total	127 095.03	111 706.51

Report	3 239 094.75	2 107 758.26
--------	--------------	--------------

Organisation

Secrétariat général		
– Charges de personnel	721 600.51	719 817.96
– Charges de personnel académies-suisse	108 912.20	0.00
– Trésorier	42 856.00	29 248.00
– Charges de secrétariat	141 476.64	108 959.68
– Charges financières	1 550.82	23 752.13
Comité de direction	62 348.92	43 078.30
Sénat	19 721.40	20 115.60
Autres commissions et groupes de travail	5 608.55	23 268.10
Sous-total	1 104 075.04	968 239.77

Total	4 343 169.79	3 075 998.03
--------------	---------------------	---------------------

Recettes

Subside fédérale	2 055 500.00	2 047 500.00
Donateur	10 000.00	10 000.00
Contributions du FNS	646 103.00	613 000.00
Reste de la contribution du FNS de l'année précédente	-99 470.55	44 568.54
Fonds Bing	80 000.00	20 000.00
Fonds Ott	60 000.00	0.00
Fonds KZS	264 750.00	247 925.00
Bourses externes	120 000.00	60 000.00
académies-suisse		
– Subsidés projets	84 094.00	67 946.15
– Subsidés charge de personnel	128 000.00	0.00
Recettes diverses		
– Conférences	32 467.50	16 850.00
– Accès à la littérature	32 109.44	0.00
– Remboursements	231 839.03	16 683.68
– Résolution de différé	0.00	47 000.00
– Recettes SCTO	20 962.75	18 792.40
– Autres recettes	4 832.10	38 734.31
Revenus financiers	2 134.86	3 179.95
Bénéfices (nets) de cours des titres	93 471.52	0.00

Total	3 766 793.65	3 252 180.03
--------------	---------------------	---------------------

Excédent de recettes ou de charges	-576 376.14	176 182.00
---	--------------------	-------------------

Comparaison des comptes annuels 2012 avec le budget 2012 (en 1000 CHF)

	Budget 2012	Bilan 2012	
Promotion de la recherche			
KZS	250	266	
Bing	60	82	¹
Ott	60	60	
Fonds ASSM	100	105	
Commission polaire	20	16	
SCTO	500	680	²
Recherche sur les services de santé	20	14	
Recherche soins palliatifs (provision)	0	400	^{3a}
Promotion de la relève			
MD-PhD	200	325	⁴
Infrastructure FSBMB	30	33	
Soutien de la pratique médicale			
Swiss Medical Weekly	50	50	
Guide pratique «Communication ...»	40	38	
Guide pratique «Bases juridiques ...»	40	38	
Accès à la littérature	150	149	
Fondation pour la sécurité des patients	20	20	
Ethique			
Commission Centrale d’Ethique	180	138	
Etude «Attitude du corps médicale ...» (provision)		100	^{3a}
Assistance scientifique	20	20	
Autres projets	20	16	
Reconnaissance précoce			
Organe responsable Swiss Medical Board (SMB)	50	60	
Evaluation du SMB et question supplémen (provision)	0	175	^{3a+b}
Projet «Système de santé durable»	60	212	⁵
Etude «Système de santé durable» (provision)	0	50	^{3b}
Autres projets	0	63	⁶
Dialogue			
Relations publiques	65	58	
Congrès	40	57	
Prix médiatique	10	12	

Organisation

Charges de personnel	750	722
Charges de personnel académies-suisse	0	109 ⁷
Secrétariat (y compris informatique)	150	143
Comptabilité	35	43
Comité de direction/Sénat/Commissions	70	88 ⁸
Imprévus	60,50	0
Total	3050,5	4343

Commentaire

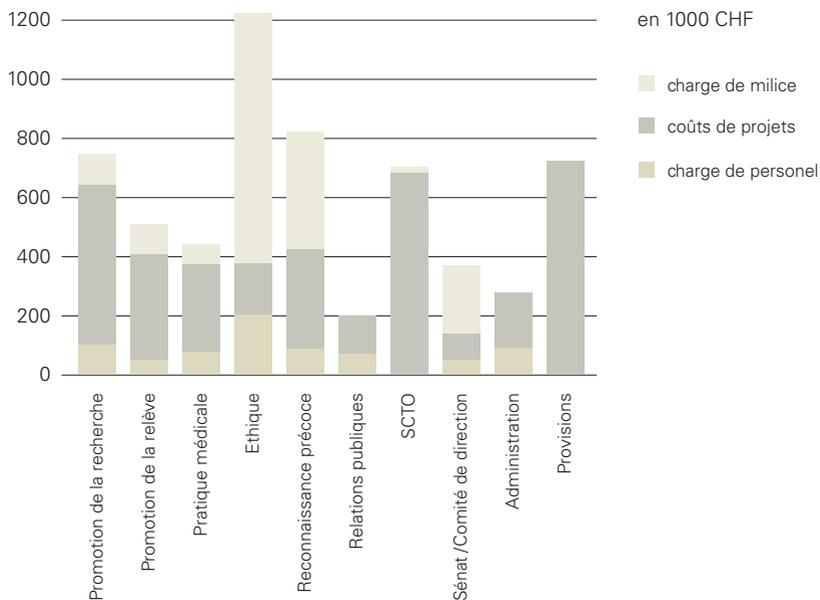
- 1 En 2011, le Comité de direction avait décidé d'octroyer pendant trois ans un soutien du Fonds Robert Bing à la «Semaine du cerveau», à raison de CHF 20 000.– par an.
- 2 La Swiss Clinical Trial Organisation (SCTO) a développé de nouvelles activités en 2012: elle assume désormais la représentation d'ECRIN en Suisse et dirige l'organe de coordination pour le nouveau réseau SwissPednet. La SCTO a obtenu des moyens supplémentaires du FNS pour ces deux projets (ECRIN: CHF 60 000.–; SwissPedNet: CHF 136 000.–); les charges ont, elles aussi, augmenté en conséquence.
- 3 En automne 2012, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a signalé aux Académies que les instructions relatives à la formation de réserves doivent être observées plus rigoureusement. Pour l'ASSM, cela signifie que
 - a) le montant actuel des réserves libres (env. CHF 630 000.–) n'est pas conforme aux prescriptions du SEFRI et doit être réduit: le Sénat a donc décidé d'engager CHF 600 000.– dans les projets suivants: programme d'encouragement «Recherche en soins palliatifs» CHF 400'000.–; évaluation Swiss Medical Board CHF 100 000.–; étude «Attitude du corps médical face à l'assistance au suicide» CHF 100 000.–.
 - b) les comptes annuels ne doivent faire état d'aucun excédent ou, tout au plus, d'un excédent minimal. Lors de sa séance de novembre, le Comité de direction de l'ASSM a décidé de financer un nouveau thème à traiter par le Swiss Medical Board (CHF 75 000.–) ainsi qu'une étude approfondie du projet «Système de santé durable» (CHF 50 000.–).
- 4 La Fondation Velux finance deux des cinq bourses MD-PhD; le montant correspondant figure sous «Bourses externes» dans la rubrique «Recettes».
- 5 L'ASSM était/est l'académie dirigeante du projet «Système de santé durable» et donc responsable du paiement des frais éventuels. L'association des Académies assume toutefois une part conséquente de ces frais (qui figurent sous Recettes «Subsides pour projets des Académies suisses»).
- 6 Etude TA-SWISS «Médecine personnalisées» (CHF 20 000.–); Etude TA-SWISS «Robotique dans l'accompagnement et pour les mesures de prévention médicale» (CHF 5 000.–); workshop sur l'initiative phare de l'UE «IT Future of Medicine».
- 7 Le responsable Relations publiques des Académies suisses des sciences ainsi qu'une collaboratrice scientifique du ressort «Éthique» travaillent au siège de l'ASSM; leur salaire est versé par l'ASSM, mais assumé par les Académies.
- 8 En 2012, la publication de deux feuilles de route («Médecine durable»; «Médecine individualisée») a occasionné des frais supplémentaires.

Situation des fonds ASSM en 2012 (en 1000 CHF)

	Actif net 1.1.2012	Résultat net 2012	Subvention à l'ASSM	Actif net 31.12.2011	Capital de la fondation
Fonds R. Bing	1 002	50	-80	972	*414
Fonds Th. Ott	3 318	161	-60	3 419	*3 407
Fonds KZS	4 232	304	-265	4 271	**4 472
Fonds H. Hartweg	2 582	126	0	2 708	*2 519
Total Fonds	11 134	641	-405	11 370	

*intangible
**spécifique

Dépenses 2012 (versements, charges de personnel et de milice) en fonction des secteurs



Budget 2013 (en 1000 CHF)

	Dépenses	Recettes	
		Confédération	Autres
Promotion de la recherche			
Fonds KZS	250		250
Fonds Hartweg	200		200
Recherche sur les services de santé	20		20
Fonds ASSM	100	100	
Commission polaire	20	20	
SCTO	10	10	
Recherche soins palliatifs	400		400
Promotion de la relève			
MD-PhD	200	200	
Infrastructure FSBMB	30	30	
Soutien de la pratique médicale			
Swiss Medical Weekly	50	50	
Guide pratique «Recherche avec des êtres humain»	40	40	
Accès à la littérature	150	150	
Fondation pour la sécurité des patients	20	20	
Ethique			
Commission Centrale d'Ethique	140	140	
Etude «Attitude du corps médical ...»	100		100
Assistance scientifique	20	20	
Commission d'éthique animale	10	10	
Reconnaissance précoce			
Organe responsable Swiss Medical Board	50	50	
Evaluation Swiss Medical Board	100		100
Project «Médecine durable» (avec a+)	70	70	
Dialogue			
Rapport annuel	20	20	
Bulletin (4x)	30	30	
Website	5	5	
Horizons	30	30	
Factsheets	10	10	
Congrès	40	40	
Prix médiatique	10		10
Organisation			
Charges de personnel	760	735	25
Formation continue	15	15	
Secrétariat	150	150	
Comptabilité	35	35	
Comité de direction et Sénat	75	75	
Imprévus			
	29	29	
Total	3189	2084	1105

Sénat

Nouveau membre d'honneur



Prof.
Franco Cavalli

Nouveaux membres individuels



Prof.
Dominique de
Quervain



Prof.
Hans Hoppeler



Prof.
Ulrich Hübscher



Prof.
Andreas
Papassotiropoulos



Prof.
Nelly Pitteloud



Prof.
Felix Sennhauser



Prof.
Amalio Telenti

Nouveaux membres correspondants



Prof.
Georg Holländer



Prof.
Roland Walter

Membres d'honneur

Prof. Jean Lindenmann, Zurich	Prof. Heidi Diggelmann, Lausanne
Prof. Konrad Akert, Zurich	Prof. Werner Ringli, Berne
Prof. Christian Brückner, Bâle	Prof. Günter Stratenwerth, Bâle
Prof. Hans Fey, Berne	Prof. Ewald R. Weibel, Berne
Prof. Verena Meyer, Zurich	Dr. Werner Bauer, Küsnacht
Prof. Werner Arber, Bâle	Prof. Jean-Charles Cerottini, Epalinges
Prof. Walter Hitzig, Zurich † 9. 10. 2012	Prof. Werner Stauffacher, Bâle
Prof. Giorgio Nosedà, Mendrisio	Prof. Michel Vallotton, Genève
Prof. Bruno Truniger, Lucerne	Prof. Max M. Burger, Bâle
Prof. Jean Starobinski, Genève	Prof. Alois Gratwohl, Bâle
Prof. Werner Straub, Frauenkappelen	Prof. Harald Reuter, Hinterkappelen
Prof. Johannes Bircher, Meikirch	Prof. Renato Galeazzi, St-Gall
Prof. Rudolf Ritz, Bâle	Prof. Thomas Zeltner, Berne
Prof. Emilio Bossi, Berne	Prof. Franco Cavalli, Bellinzona à partir du 29. 5. 2012
Prof. Fritz Bühler, Bâle	

Membres individuels

Prof. Rudolf Froesch, Zurich	Prof. Dieter Bürgin, Bâle
Prof. Ewald R. Weibel, Berne	Prof. Paul Kleihues, Zurich
Prof. Heidi Diggelmann, Epalinges	Prof. Urs Albert Meyer, Bâle
Prof. Bernhard Hirt, Epalinges	Prof. Isabel Roditi, Berne
Prof. Bernard F. Mach, Genève	Prof. Martin E. Schwab, Zurich
Prof. Harald Reuter, Berne	Prof. Jean-Dominique Vassalli, Genève
Prof. Michel R. Cuénod, Prilly-Lausanne	Prof. Felix Harder, Bâle
Prof. Max Burger, Bâle	Prof. Hans-Rudolf Lüscher, Berne
Prof. Lelio Orci, Genève	Prof. Alex Mauron, Genève
Prof. Charles Weissmann, Palm Beach, USA	Prof. Catherine Nissen-Druey, Bâle
Prof. Patrick Aebischer, Lausanne	Prof. Claire-Anne Siegrist-Julliard, Genève
Prof. Michel P. Glauser, Lausanne	Prof. Claes Wollheim, Genève
Prof. Rolf Zinkernagel, Zurich	Prof. Kurt Wüthrich, Wallisellen
Prof. Marco Baggiolini, Lugano	Dr. Suzanne Braga, Berne
Prof. Jean Jacques Dreifuss, Genève	Prof. Reinhold Ganz, Berne
Prof. Fritz Melchers, Bâle	Prof. Andreas U. Gerber, Burgdorf
Prof. Francis Waldvogel, Genève	Prof. Christian Gerber, Zurich
Prof. Thomas Zeltner, Berne	Prof. Pierre Magistretti, Lausanne
Prof. Adriano Aguzzi, Zurich	Prof. Ueli Schibler, Genève
Prof. Peter Meier-Abt, Zurich	Prof. Marcel Tanner, Bâle
Prof. Bernard Rossier, Lausanne	Prof. Ursula Ackermann-Liebrich, Bâle
Prof. Gottfried Schatz, Bâle	Prof. Silvia Arber, Bâle
Prof. Susanne Suter, Genève	Prof. Sebastiano Martinoli, Lugano

Membres individuels (suite)

Prof. Ulrich Sigwart, Genève	Prof. Jean-Pierre Montani, Fribourg
Prof. Martin Täuber, Berne	Prof. Pascal Nicod, Lausanne
Prof. Denis Duboule, Genève	Prof. Verena Briner, Lucerne
Prof. Petra Hüppi, Genève	Prof. Patrick Francioli, Lausanne
Prof. Karl-Heinz Krause, Genève	Prof. Isabelle Mansuy, Zurich
Prof. Daniel Scheidegger, Bâle	Prof. Brigitte Tag, Zurich
Prof. Charles Bader, Genève	Prof. Werner Zimmerli, Liestal
Prof. Matthias Egger, Berne	Prof. Charlotte Braun-Fahrländer, Bâle
Prof. Susan Gasser, Bâle	Prof. Richard Herrmann, Bâle
Prof. Ruedi Lüthy, Muntelier und Harare	Prof. Heinrich Mattle, Berne
Prof. Alex Matter, Bâle	Prof. Katrin Mühlemann, Berne † 1. 11. 2012
Prof. Thierry Carrel, Berne	Prof. Erich Seifritz, Zurich
Prof. Pierre-Alain Clavien, Zurich	Prof. Dominique de Quervain, Bâle à partir du 29. 5. 2012
Prof. Hedwig Kaiser, Bâle	Prof. Hans Hoppeler, Berne à partir du 29. 5. 2012
Prof. Christian Kind, St.-Gall	Prof. Ulrich Hübscher, Zurich à partir du 29. 5. 2012
Prof. Walter Wahli, Lausanne	Prof. Andreas Papassotiropoulos, Bâle à partir du 29. 5. 2012
Prof. Sabina de Geest, Bâle	Prof. Nelly Pitteloud, Lausanne à partir du 29. 5. 2012
Prof. Felix Frey, Berne	Prof. Felix Sennhauser, Zurich à partir du 29. 5. 2012
Prof. Olivier Guillod, Neuchâtel	Prof. Amalio Telenti, Lausanne à partir du 29. 5. 2012
Prof. Heini Murer, Zurich	
Prof. Jürg Schifferli, Bâle	
Prof. Alexandra Trkola, Zurich	
Prof. Anne-Françoise Allaz, Genève	
Prof. Nikola Biller-Andorno, Zurich	

Membres correspondants

Prof. Emanuel Suter, McLean, VA, USA	Prof. Ulrich Tröhler, Freiburg i.Br., D
Prof. George Hug, Cincinnati, OH, USA	Prof. Adam Wanner, Miami, FL, USA
Prof. Ernst Jung, Heidelberg, D	Prof. Benno M. Nigg, Calgary, CA
Prof. J. Caspar A. Rüegg, Heidelberg, D	Prof. Hans Thoenen, Martinsried, D † 23. 6. 2012
Prof. Peter Bärtsch, Heidelberg, D	Prof. Walter Häfeli, Heidelberg, D
Prof. Willy Burgdorfer, Hamilton, MA, USA	Prof. Georg Holländer, Oxford, UK à partir du 29. 5. 2012
Prof. Markus Gastpar, Essen, D	Prof. Roland Walter, Seattle, USA à partir du 29. 5. 2012
Prof. Max L. Birnstiel, Wien, A	
Prof. Walter Birchmeier, Berlin, D	

Représentants des facultés de médecine

Bâle	Prof. Ulrich Heininger Prof. Wolf Langewitz Prof. Stella Reiter-Theil Prof. Klaus Schmeck	Lausanne	Prof. Manuel A. Pascual
Berne	Prof. Luca Borradori Prof. Werner Strik Prof. Andreas Stuck	Zurich	Prof. Markus Manz Prof. David Nadal Prof. Giatgen A. Spinas Prof. Walter Weder
Genève	Prof. Philippe Chastonay Prof. Samia Hurst Prof. Armin Schnider Prof. Margitta Seeck		

Représentants des facultés de médecine vétérinaire

Berne	Prof. Dirk Dobbelaere jusqu'au 11.5.2012 Prof. Bruno Gottstein à partir du 29.5.2012 Prof. Hanno Würbel	Zurich	Prof. Mathias Ackermann Prof. Franco Guscetti
-------	---	--------	--

Représentant de la faculté des sciences de l'université de Fribourg

Prof. Stéphane Cook

Représentants de la Fédération des médecins suisses (FMH)

Dr François Ansermet, Lausanne lic. iur. Anne-Geneviève Bütikofer, Berne Dr Pierre-François Cuénoud, Sion Dr Jacques de Haller, Berne jusqu'au 1.12.2012 Dr Monique Gauthey, Genève	Dr Patrick Haemmerle, Fribourg Dr Daniel Herren, Zurich Dr Christine Romann, Zurich Dr Jürg Schlup, Berne à partir du 1.12.2012
--	---

Représentants des sociétés de disciplines médicales (avec droit de vote)

PD Dr Thomas Berger, Lucerne
Schweiz. Gesellschaft für Pädiatrie

Prof. Verena Briner, Lucerne
Schweiz. Gesellschaft für Innere Medizin

Prof. Pavel Dulguerov, Genève
Schweiz. Gesellschaft für
Oto-Rhino-Laryngologie

Prof. Marcel Jakob, Bâle
Schweiz. Gesellschaft für Chirurgie

Dr Dora Knauer, Genève
Schweiz. Gesellschaft für Psychiatrie

Prof. Peter Miny, Bâle
Schweiz. Gesellschaft für Medizinische Genetik

Prof. Martin Meuli, Zurich
Schweiz. Gesellschaft für Kinderchirurgie
à partir du 29. 5. 2012

Dr Jacques Seydoux, Délemont
Schweiz. Gesellschaft für Gynäkologie und
Geburtshilfe
à partir du 29. 5. 2012

Représentants des sociétés de disciplines médicales (sans droit de vote)

Prof. André Aeschlimann, Bad Zurzach
Schweiz. Gesellschaft für Rheumatologie

Prof. Andreas Bircher, Bâle
Schweiz. Gesellschaft für Allergologie
und Immunologie

Prof. Annette Boehler, Zurich
Schweiz. Gesellschaft für Pneumologie

Prof. Luca Borradori, Berne
Schweiz. Gesellschaft für Dermatologie
und Venerologie

Prof. Michel Burnier, Lausanne
Schweiz. Gesellschaft für Nephrologie

PD Dr Yvan Gasche, Genève
Schweiz. Gesellschaft für Intensivmedizin

Prof. Christian Gerber, Zurich
Schweiz. Gesellschaft für Orthopädie und
Traumatologie

Prof. David Goldblum, Bâle
Schweiz. Ophthalmologische Gesellschaft

Prof. Raphael Guzman, Bâle
Schweiz. Gesellschaft für Neurochirurgie

Dr Hugo Kupferschmidt, Zurich
Schweiz. Gesellschaft für Klinische
Pharmakologie und Toxikologie

Prof. Markus G. Manz, Zurich
Schweiz. Gesellschaft für Hämatologie

Dr Annalis Marty-Nussbaum, Lucerne
Schweiz. Gesellschaft der FachärztInnen für
Prävention und Gesundheitswesen

Prof. Beat Müllhaupt, Zurich
Schweiz. Gesellschaft für Gastroenterologie

Prof. René Müri, Berne
Schweiz. Neurologische Gesellschaft

Dr Jürg Nadig, Bülach
Schweiz. Gesellschaft für Mediz. Onkologie

Prof. Thomas Szucs, Bâle
Schweiz. Gesellschaft für
Pharmazeutische Medizin

Prof. Luigi Terracciano, Bâle
Schweiz. Gesellschaft für Pathologie

Prof. Michael Thali, Zurich
Schweiz. Gesellschaft für Rechtsmedizin

Prof. Marco Zalunardo, Zurich
Schweiz. Gesellschaft für Anästhesiologie
und Reanimation

Représentantes des sciences des soins

Prof. Cornelia Oertle Bürki, Berne
Tiziana Sala Defilippis, Manno
comme hôte (sans droit de vote)

Prof. Astrid Schämamm, Winterthur
comme hôte (sans droit de vote)
Nicole Seiler, Delémont

Représentant de la société suisse des dentistes

Prof. Andrea Mombelli, Genève
à partir du 29. 5. 2012

Représentant de la société suisse des pharmaciens

–

Représentant de la société suisse des vétérinaires

PD Dr Tony Glaus, Zurich

Dr Charles Trolliet, Thörishaus
à partir du 1. 3. 2012

Représentant de l'office fédéral de la santé publique

lic. iur. Pascal Strupler, Berne

Représentant de l'office vétérinaire fédéral

Dr Hans Wyss, Berne

Représentant de l'Union des sociétés suisses de biologie expérimentale (sans droit de vote)

Prof. Michael Hengartner, Zurich
jusqu'au 1. 8. 2012

Prof. Gisou van der Goot, Lausanne
à partir du 1. 8. 2012

Représentant de l'Académie suisse des sciences naturelles (ScNat) (sans droit de vote)

Prof. Denis Monard, Bâle

Représentant de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH)
(sans droit de vote)

Dr Erwin Koller, Uster
jusqu'au 11. 5. 2012

Représentant de l'Académie suisse des sciences techniques (ASST) (sans droit de vote)

vacant

Comité de direction



Prof. Peter Meier-Abt
Président, Bâle



Prof. Peter M. Suter
Vice-Président, Genève



Prof. Walter Reinhart
Vice-Président, Coire
jusqu'au 29. 5. 2012



Dr Dieter Scholer
Questeur, Bottmingen



Dr Jürg Schlup
Président FMH, Berne
à partir du 1. 12. 2012



Dr Jacques de Haller
Président FMH, Berne
jusqu'au 1. 12. 2012



Prof. Christian Kind
Président ZEK,
St-Gall



**Prof. Anne-Françoise
Allaz**, Genève



Prof. Verena Briner
Lucerne



Barbara Brühwiler,
MHA, Zurich
à partir du 29. 5. 2012



Prof. Stephanie Clarke
Lausanne
jusqu'au 29. 5. 2012



**Prof. Annemarie
Kesselring**, Berne,
jusqu'au 29. 5. 2012



Prof. Urs Metzger
Zurich



Prof. Fred Paccaud
Lausanne



Prof. Martin Schwab
Zurich



Prof. Jürg Steiger
Bâle
à partir du 29. 5. 2012

Commissions

Les rapports annuels des commissions peuvent être consultés sur le site web (sous portrait → commissions)

Commission Centrale d’Ethique

Prof. Christian Kind, St-Gall Président	lic. theol. Settimio Monteverde, MAE, Bâle
PD Dr Markus Zimmermann-Acklin, Fribourg Vice-président	Dr Hans Neuenschwander, Lugano à partir du 29. 5. 2012
Dr Hermann Amstad, Bâle Secrétaire général, ex officio	Dr Valdo Pezzoli, Lugano
Prof. Nikola Biller-Andorno, Zurich	Dr Fritz Ramseier, Königsfelden jusqu’au 29. 5. 2012
Prof. Thomas Bischoff, Lausanne	Prof. Bara Ricou, Genève jusqu’au 29. 5. 2012
PD Dr Nicole Bürki, Liestal jusqu’au 29. 5. 2012	lic. iur. Michelle Salathé, MAE, Bâle Secrétaire générale adjointe, ex officio
Dr Monique Gauthey, Genève	Dr Jacques Seydoux, Delémont à partir du 29. 5. 2012
Prof. Bruno Gravier, Prilly jusqu’au 29. 5. 2012	PD Dr Martin Siegemund, Baden à partir du 29. 5. 2012
Dr Daniel Grob, MHA, Zurich	Prof. Dominique Sprumont, Neuchâtel
Prof. Samia Hurst, Genève	Dr Susanna Stöhr, Bâle jusqu’au 29. 5. 2012
Dr Roland Kunz, Affoltern a. Albis	Prof. John-Paul Vader, Lausanne
Prof. Peter Meier-Abt, Bâle Président ASSM, ex officio	Marianne Wälti-Bolliger, Tramelan
Dr Jacqueline Minder, Winterthur à partir du 29. 5. 2012	Dr Philipp Weiss, Bâle

Commission «Chef de laboratoire»

Dr Hans H. Siegrist, La Chaux-de-Fonds Président, FAMH	Dr Andreas Schmid, Berne SAV
Prof. Clemens Dahinden, Berne SGAI	Prof. Jacques Schrenzel, Genève SGM
Dr Pierre Hutter, Sierre SGMG	Prof. Arnold von Eckardstein, Zurich SGKC
Prof. Walter Reinhart, Coire ASSM	Prof. Walter Wuillemin, Lucerne SGH

Commission consultative pour la mise en pratique des directives
«Collaboration corps médical-industrie»

Prof. Walter Reinhart, Coire Président	Prof. Thomas F. Lüscher, Zurich
Dr Gilbert Abetel, Orbe	Dr Christian Marti, Winterthur
Prof. Anne-Françoise Allaz, Genève	Dr Alain Michaud, Nyon
Dr Hermann Amstad, Bâle ex officio	Dr iur. Jürg Müller, Bâle
Prof. Jérôme Biollaz, Lausanne	Prof. Reto Obrist, Sierre
Dr iur. Dieter Grauer, Zurich	Dr Gert Printzen, Berne
Prof. Hans-Rudolf Koelz, Uitikon	Dr Urs Strebelt, Männedorf jusqu'au 31. 10. 2012
	Dr Markus Trutmann, Biel

Commission d'accompagnement «Recommandations Qualité»

Prof. Urs Metzger, Uitikon Waldegg Président	Dr Norbert Rose, St-Gall
Dr Hermann Amstad, Bâle ex officio	Isabelle Rudaz, Berne à partir du 29. 11. 2012
Dr Pierre Chopard, Genève	Prof. Anthony Staines, Clarmont
Adriana Degiorgi, Lugano	Stefan Steccanella, Berne
Dr Daniel Herren, Zurich jusqu'au 1. 11. 2012	Prof. Johann Steurer, Zurich
lic. rer. oec. Esther Kraft, Berne à partir du 29. 11. 2012	lic. rer. pol. Thomas Straubhaar, Berne
Dr René Kühne, Dübendorf	Dr Daniel Suter, Bâle
Dr Valérie Legrand-Germanier, Lausanne	Prof. Jean-Blaise Wasserfallen, Lausanne
Dr Christa Leutert, Berne jusqu'au 31. 8. 2012	Dr Heidemarie Weber, Bâle

Commission des Bibliothèques Biomédicales

Prof. Peter Meier-Abt, Bâle Président	Martin Gränicher, Berne
Gerhard Bissels, Berne à partir du 1. 11. 2012	Heidrun Janka, Bâle
Dr Katrin Cramer, Bâle ex officio	Ida-Maria Mäder, Berne jusqu'au 31. 10. 2012
Isabelle De Kaenel, Lausanne	Tamara Morcillo, Genève
Yvonne Finke, Bâle	Anna Schlosser, Zurich

Commission d'éthique pour l'expérimentation animale

Prof. Marianne Geiser Kamber, Berne
Présidente

Dr Alessandra Bergadano, Bâle

Prof. Andreas Brenner, Bâle

Dr Christine Clavier, Lausanne

Dr Katrin Cramer, Bâle

Dr Katharina Friedli, Ettenhausen

Dr Andreas Gutzwiller, Posieux

Prof. Stephan Jakob, Berne

Prof. Beatrice Lanzrein, Berne

PD Dr Birgit Ledermann, Münchenstein

Prof. Gregor Rainer, Fribourg

PD Dr Beat M. Riederer, Lausanne

lic. iur. Markus Tinner, Zurich

lic. phil. nat. Jacques Voland, Berne

Prof. Hanno Würbel, Berne

Commission d'évaluation des Prix Théodore Ott et Robert Bing

Prof. Peter Meier-Abt, Bâle
Président

Prof. Burkhard Becher, Zurich
à partir du 29. 5. 2012

Prof. Stephanie Clarke, Lausanne

Dr Katrin Cramer, Bâle
ex officio

Prof. Dominique de Quervain, Bâle
à partir du 29. 5. 2012

Prof. Isabelle Mansuy, Zurich
à partir du 29. 5. 2012

Prof. Adrian Merlo, Berne
jusqu'au 29. 5. 2012

Prof. Hanns Möhler, Zurich

Prof. Roger Nitsch, Zurich
jusqu'au 29. 5. 2012

Dr Dieter W. Scholer, Bottmingen

Prof. Margitta Seeck, Genève
jusqu'au 29. 5. 2012

Prof. Esther Stoekli, Zurich

Prof. Werner Strik, Berne
jusqu'au 29. 5. 2012

Prof. Patrik Vuilleumier, Genève
à partir du 29. 5. 2012

Commission d'évaluation du Fond KZS

Prof. Peter Meier-Abt, Bâle
Président

Prof. Bernard Baertschi, Genève

Dr Katrin Cramer, Bâle
ex officio

Prof. Bernice Elger, Genève

Prof. Andreas U. Gerber, Burgdorf
jusqu'au 29. 5. 2012

Prof. Jacques Philippe, Genève
jusqu'au 29. 5. 2012

Prof. Arnaud Perrier, Genève
à partir du 29. 5. 2012

Dr Rouven Porz, Berne
à partir du 29. 5. 2012

PD Dr Martin Siegemund, Baden
à partir du 29. 5. 2012

Prof. Rebecca Spirig, Zurich

Dr Dieter W. Scholer, Bottmingen

Commission d'évaluation «Recherche sur les services de santé»

Prof. Thomas Rosemann, Zurich
Président
Prof. Gerd Antes, Freiburg i.Br.
Prof. André Busato, Berne
Prof. Mirjam Christ-Crain, Bâle
Prof. Jacques Cornuz, Lausanne
Dr Katrin Cramer, Bâle
ex officio
Prof. Luca Crivelli, Lugano

Prof. Dominique de Quervain, Bâle
Dr Sandrine Ding, Lausanne
Dr Markus Gnädinger, Steinach
Dr Dagmar Haller, Genève
Prof. Claudia Kuehni, Berne
Prof. Peter Meier-Abt, Bâle
Prof. Fred Paccaud, Lausanne

Commission fluor et iode

Prof. Michael Bruce Zimmermann, Zurich
Président
Prof. Ursula Ackermann-Lieblich, Bâle
jusqu'au 29. 5. 2012
Dr Maria Andersson, Zurich
à partir du 29. 5. 2012
Dr Michael Beer, BAG, Berne
Prof. Hans Bürgi, Soleure
Prof. Hans Gerber, Berne
Directeur Dr Jürg Lieberherr, Schweizerhalle
jusqu'au 29. 5. 2012

Prof. Thomas M. Marthaler, Zurich
Prof. Christoph A. Meier, Zurich
Dr Giorgio Menghini, Zurich
Prof. Jürg Meyer, Riehen
jusqu'au 29. 5. 2012
Dr Katharina Quack Lötscher, Zurich
Directeur Stefan Trachsel, Schweizerhalle
à partir du 29. 5. 2012
Prof. Tuomas Waltimo, Bâle
à partir du 29. 5. 2012

Commission nationale d'experts du programme MD-PhD

Prof. Primus-Eugen Mullis, Berne
ASSM, Président
Prof. Hugues Abriel, Berne
SNF
Prof. Charlotte Braun-Fahrländer, Bâle
SSPH+
Dr. Katrin Cramer, Bâle
ASSM, ex officio
Prof. Markus Heim, Bâle
SNF
Dr Rolf Marti, Berne
Recherche sur le cancer Suisse

Dr Christoph Meier, Berne
SNF, ex officio
Prof. Denis Monard, Bâle
Fondation Suisse de recherche sur
les maladies musculaires
jusqu'au 31. 12. 2012
Prof. Ernst Niggli, Berne
SNF
jusqu'au 31. 1. 2012
Prof. Giatgen A. Spinaz, Zurich
Fondation Velux

Commission de nomination

Prof. Claude Regamey, Villars-sur-Glâne
Président, jusqu'au 29. 5. 2012

Dr Hermann Amstad, Bâle
ex officio

Dr Werner Bauer, Küssnacht

Prof. Francesco Cavalli, Bellinzona
jusqu'au 29. 5. 2012

Prof. Stephanie Clarke, Lausanne

Prof. Karl-Heinz Krause, Genève

Prof. Peter Meier-Abt, Bâle

Prof. Kathrin Mühlemann, Berne
à partir du 29. 5. 2012, † 1.11.2012

Prof. Heini Murer, Zurich

Prof. Walter Reinhart, Coire
Président, à partir du 29. 5. 2012

Prof. Bernard C. Rossier, Lausanne

Prof. Martin Täuber, Berne

Conseil de la Fondation de Bourses en médecine et biologie (FSBMB)

Prof. Bernhard H. Lauterburg, Berne
ASSM, Président

Prof. Mark Suter, Zurich
GST, Vice-président

Prof. Christoph Beglinger, Bâle
FMH

Prof. Ruth Chiquet-Ehrismann, Bâle
Novartis AG

Dr Katrin Cramer, Bâle
ASSM

Prof. Marc Yves Donath, Bâle
SNF, à partir du 10. 5. 2012

Prof. Christian Gerber, Zurich
ASSM

Prof. Urs Gerber, Zurich
ASSM

Prof. Reto Krapf, Bâle
SNF

Prof. Adrian Ochsenbein, Berne
FMH

Prof. Stephan Rohr, Berne
ASSM

Prof. Markus Rudin, Zurich
SNF

Prof. Stephan Ruetz, Bâle
Novartis AG

Prof. Beat Schwaller, Fribourg
ASSM

Dr Barbara Stolz, Bâle
Novartis AG

Secrétariat: Franziska Marti, Bern
Questeur: Béat-Gustave Bridel, Luzern

Jubiläumstiftung der Schweizerischen Lebensversicherungs- und Rentenanstalt für Volksgesundheit und medizinische Forschung

Dr. Rolf Dörig, Zurich
Président

Prof. Andreas J. Steck, Epalinges
ASSM, Vice-président

lic. iur. Hans-Peter Conrad, Freienbach

Prof. Paul Embrechts, Oberrohrdorf
lic. iur. Beat Hubacher, Lieli-Oberwil

Prof. Viktor E. Meyer, Zurich
ASSM

PD Dr. Giorgio Mombelli, Locarno
ASSM

Jury du Prix Média en médecine

Prof. Stephanie Clarke, Lausanne
Présidente

Dr Katrin Cramer, Bâle
ex officio

Michele Ferrario, Lugano

Prof. Renato L. Galeazzi, St-Gall

Prof. Patrick Hohlfeld, Lausanne
à partir du 29. 5. 2012

Dr Bruno Kesseli, Muttenz
à partir du 29. 5. 2012

Isabelle Moncada, Genève

Dr Hans Stefan Rüfenacht, Bâle
jusqu'au 1. 2. 2012

Stefan Stöcklin, Bâle
jusqu'au 31. 12. 2012

Secrétariat général



Dr méd. Hermann Amstad, MPH
Secrétaire général
h.amstad@samw.ch



lic. iur. Michelle Salathé, MAE
Secrétaire générale adjointe
Responsable Ressort Ethique
m.salathe@samw.ch



Dr sc. nat. Katrin Cramer
Collaboratrice scientifique
Responsable Ressort Science et Recherche
k.cramer@samw.ch



PD Dr Valentin Amrhein
Responsable Relations publiques
jusqu'au 31. 12. 2012
v.amrhein@samw.ch



lic. théol., dipl. biol. Sibylle Ackermann
Collaboratrice scientifique
Ressort Ethique
s.ackermann@samw.ch



Dominique Nickel
Traduction
d.nickel@samw.ch



Manuela Hug
Administration
m.hug@samw.ch

Contact

Académie Suisse des
Sciences Médicales
Petersplatz 13, CH-4051 Bâle
T +41 61 269 90 30, F +41 61 269 90 39
mail@samw.ch, www.assm.ch

